

Nom de la zone : Sainte-Anne

Date : 16 juin. 24

Catégorie de problématique : 19. Conflit d'usages

- Autre catégorie #1 (facultatif) : Au besoin, choisissez un élément
- Autre catégorie #2 (facultatif) : Au besoin, choisissez un élément

Autre(s) nom(s) pour cette catégorie dans le PDE (facultatif) :

Catégorie présente :

Catégorie potentiellement présente :

1) Les problématiques de cette catégorie se définissent dans la zone par les éléments suivants :

DESCRIPTION FACTUELLE :

Au niveau des lacs à la tête du bassin versant des rivières Noire et Blanche, le territoire est hétérogène dans sa gestion, son occupation et dans les usages qui y sont pratiqués.

Des conflits d'usages liés à la circulation nautique ont été répertoriés pour les lacs Émeraude, Perreault et Blanc (réf. ARLE, APLP, ARLB). Plusieurs préoccupations quant à la sécurité, la quiétude et l'impact environnemental pouvant être associées à la présence croissante et diversifiée des embarcations nautiques sur les plans d'eau ont été exprimés par les résidents du territoire au cours des dernières années (ARLB, 2013; ARLE, 2013, 2017; APLP, 2016).

L'aménagement du territoire avec la cohabitation d'activités de villégiatures et forestières est une source de préoccupations pour les résidents du lac Blanc (ARLB, 2010).

Plusieurs préoccupations envers les plantes aquatiques exotiques envahissantes (PAEE) sont aussi soulevées par certains résidents du territoire (ARLE, 2017) (APLP, 2016) (Capsa, 2017). Il a par ailleurs été démontré que la présence d'une rampe de mise à l'eau publique augmenterait de 21 à 28 fois les risques de propagation des espèces aquatiques exotiques envahissantes (EAEE).

L'hétérogénéité des usages et des utilisateurs peut être à l'origine des défis d'harmonisation rencontrés par différents lacs comme le lac Carillon (ARC).

1) Les problématiques de cette catégorie se définissent dans la zone par les éléments suivants :
(Suite)

CONSÉQUENCES PRINCIPALES :

- Les conflits d'usages peuvent être à l'origine du mécontentement des usagers et provoquer une division de la population
- Ils peuvent être à l'origine de la perte d'accessibilité au plan d'eau et d'une perte de sécurité nautique. Par exemple, la capacité portante en nombre d'embarcation sur le lac Blanc serait quantitativement dépassée. La présence simultanée et maximale de seulement 19 embarcations moteur permettrait une circulation sécuritaire alors que 193 ont été dénombrés à quai en 2021 (ARLB, 2022)
- Les conflits engendrent aussi des difficultés d'harmonisation des usages. C'est notamment le cas de l'harmonisation entre les réglementations municipales des municipalités de Saint-Ubalde, Notre-Dame-de-Montauban et le territoire public du Parc Naturel Régional de Portneuf (source: historique communications personnelles Capsa et ARC)
- On observe aussi des difficultés dans la mise en place ou l'application de réglementation visant la protection des lacs.

LOCALISATION GÉNÉRALE :

Cette problématique touche plus particulièrement la tête des bassins versants des rivières Noire et Blanche. Ce secteur comprenant d'importants lacs de villégiature (lacs Long, Montauban, Carillon, Blanc,...) et recoupe différentes zones de gestion comme la ZEC Batiscan Neilson, le Parc Naturel Régional de Portneuf et Solifor.

2) Les problématiques de cette catégorie sont causées par les éléments suivants dans la zone:

- L'augmentation des activités motorisées sur les lacs en période estivale
- L'augmentation des usagers en période estivale
- L'augmentation des visiteurs occasionnels (par accès autorisé ou via des locations de type AirBnB)
- L'augmentation de l'achalandage annuel du Parc Naturel Régional de Portneuf qui est passé de 20 000 personnes par jour en 2016 à 140 000 en 2021. A noter que ce nombre de visiteurs ne considère pas uniquement le nord du bassin versant de la rivière Noire mais aussi le secteur du parc situé à Saint-Alban et Saint-Casimir. Il est à noter que cette situation a été observée durant la pandémie, il pourrait que l'achalandage tende à diminuer depuis (Ref. PNRP 2022)
- L'hétérogénéité du territoire, avec des terres privées et publiques à proximité
- L'hétérogénéité des aménagements du territoire (villégiature, foresterie).
- La proximité de plusieurs municipalités (St-Ubalde, Notre-Dame-de-Montauban, ...)
- La présence de plusieurs rampes de mise à l'eau, au moins 30 débarcadères communautaires sont répertoriés sur ce secteur (public et semi-publics).
- Les objectifs d'accessibilité aux plans d'eau qui sont à prévoir dans l'avenir pouvant être liés aux lacs du bassin versant du lac Blanc (Capsa, 2017)